

## Compte-rendu de réunion

### du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Massif dunaire de Héauville à Vauville » et du comité de gestion du site « Dunes de la Hague »

**Le 28 février 2022 de 10h à 12h30, en mairie-déléguée de Vauville (La Hague)**

#### Participants

- Bernard AGNES, Vice-Président de la Société de chasse communale de Biville
- Maud BAZIARD, Sous-Préfecture de Cherbourg
- Thomas BIERO, DREAL Normandie
- Guillaume BINET, Service Départemental de la Manche à l'Office Français de la Biodiversité
- Frédérique BOURY, Conseillère Départementale de la Manche (les Pieux)
- Priscille CHANTHARA, Délégation Territoriale Nord (Cherbourg-en-Cotentin) de la DDTM de la Manche
- Bernard COUILLARD, Elu de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (Manche)
- Cyril DAMOURETTE, Association Les Haguards (VTT)
- Karine DEDIEU, Délégation de Façade Manche-Mer du Nord à l'Office Français de la Biodiversité
- Anne-Marie DUCHEMIN, CREPAN, Manche Nature et Cotentin Nature
- Saïd EL MANKOUCH, Directeur du Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL)
- Sara FARGUES, Stagiaire au GONm pour la Réserve Naturelle Nationale de la Mare de Vauville
- Benoît FIDELIN, Maire de Héauville et Conseiller Départemental de la Manche (les Pieux)
- Jean-Marc FRIGOUT, Conseiller Départemental de la Manche (la Hague)
- Maryannick GAUMAIN, Association Mycologique du Cotentin (AMC) – Valognes
- Sébastien HOUILLIER, Garde du littoral sur la Hague au SyMEL
- Marie LAPPREND, Adjointe au Maire de la Hague
- Mickaël LEFAIX, Président de la Société de chasse communale de Vasteville « La Madeleine »
- Régis LEYMARIE, Délégué-Adjoint Normandie au Conservatoire du littoral
- Nathalie MADEC, Conseillère Départementale de la Manche (la Hague)
- Florence MAGLIOCCA, DREAL Normandie
- Philippe MERCIER, Maire-Délégué de Biville (la Hague)
- Bruno PAYSANT, Président de la Société de chasse communale de Vauville « La Dune »
- Éric PELLERIN, Maire-Délégué de Vauville (la Hague)
- Olivier THOMAS, Responsable du service Gestion des Milieux Aquatiques au sein de l'unité GEMAPI de la Communauté d'Agglomération du Cotentin
- Marie-Léa TRAVERT, Conservatrice de la Réserve Naturelle Nationale de la Mare de Vauville, GONm
- Sandrine VASSEUR, Chargée de mission sur le Nord-Ouest Cotentin au Conservatoire du littoral
- Laurent VATTIER, Service Environnement de la DDTM de la Manche
- Marie VILLOT, Directrice des projets Opération Grand Site, Geoparc et Développement Durable à la commune de la Hague

#### Excusés

- Michaël CLEMENT, Technicien bassin versant, Service GEMAPI à la Communauté d'Agglomération du Cotentin
- Pascal FERREY, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (Manche)
- Gilles GASTINEAU, Agence de l'Eau Seine-Normandie
- Michel HORN, Président du GRAPE

- Yann JONCOURT, Agence de l'Eau Seine-Normandie
  - Jean-René LECHÂTREUX, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin en charge de l'Energie, du Climat et de la Prévention des Risques Majeurs
  - Bruno LETOURNEUR, Maire-Délégué de Vasteville (la Hague)
  - Pierrick LIZOT, Responsable technique au SYMEL
  - Mélanie MARTEAU, Groupe Mammalogique Normand
  - Jennifer PACARY, Chargée de projet Littoral, Service GEMAPI à la Communauté d'Agglomération du Cotentin
  - Jean-Michel SAGLIO, Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
- 

#### **Ordre du jour :**

- Election d'un(e) Président(e) du Comité de pilotage Natura 2000 et désignation d'une collectivité pour assurer la maîtrise d'ouvrage de la démarche Natura 2000 pour le site
  - Présentation du site, du contexte de la protection et de la situation foncière
  - Etat d'avancement de la mise en œuvre des deux documents de gestion : Document d'Objectifs Natura 2000 (DOCOB) et plan de gestion depuis 2018
  - Lancement de la révision du Document d'Objectifs de 2001
  - Perspectives à court et moyen terme pour la gestion : aménagements, travaux, études...
- 

#### **Le diaporama est diffusé avec le compte rendu**

#### **ELECTION D'UN(E) PRESIDENT(E) DU COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000 ET DESIGNATION D'UNE COLLECTIVITE MAITRE D'OUVRAGE DU SITE**

Après une introduction par M. PELLERIN et M. LEYMARIE, puis un tour de table, M. BIERO prend la parole pour rappeler la vacance de la Présidence du Comité de pilotage Natura 2000 depuis quelques années et l'intérim assuré par la DREAL Normandie par M. Michel CANOVILLE ancien président de la Communauté de Commune, étant le dernier élu. Le site Natura 2000 du Massif dunaire de Héauville à Vauville étant majoritairement terrestre, l'Etat propose la Présidence aux collectivités territoriales pour un mandat de 3 ans renouvelable. Seul le collège électoral, composé des représentants élus des collectivités concernées par le site, peut participer au vote.

M. BIERO procède à un appel à candidatures, en précisant qu'il lui a été donné d'apprendre avant la réunion que Mme LAPPREND, Adjointe au Maire de la Hague, serait candidate. Mme LAPPREND exprime son intérêt pour la protection des dunes de la Hague et confirme sa candidature. En l'absence d'autre candidat déclaré, le vote se déroule à main levée, et Mme LAPPREND est élue Présidente du Comité de pilotage Natura 2000 à l'unanimité.

De plus et selon le même procédé, le Syndicat Mixte Littoral Normand (Délégation Normandie du Conservatoire du littoral) est reconduit dans ses fonctions de collectivité maître d'ouvrage du site Natura 2000.

#### **PRESENTATION DU SITE, DU CONTEXTE DE LA PROTECTION ET DE LA SITUATION FONCIERE**

Mme VASSEUR présente les statuts de protection du massif dunaire et les dernières acquisitions foncières réalisées par le Conservatoire du littoral.

M. HOUILLIER dresse un rapide historique de la formation des dunes et des éléments marquants dans leur histoire (pâturage, occupation militaire et plantation de pins). Les connaissances actuelles de la biodiversité, permettant d'apprécier la richesse patrimoniale du site, sont présentées. Mme VASSEUR mentionne alors les différentes démarches de gestion mises en œuvre sur les dunes depuis de nombreuses années (plans de gestion, DOCOB Natura 2000).

M. FRIGOUT revient sur le boisement de la dune et indique que le boisement de peupliers présent au Val Es Cochard tend à s'étendre et doit également être pris en compte.

M. MERCIER questionne sur les données connues concernant les poissons dans les cours d'eau. A l'heure actuelle, seules quelques données d'anguille et de truite sont connues pour le Grand Douet, les inventaires de poissons restent rares.

## **ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES DEUX DOCUMENTS DE GESTION : DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000 (DOCOB) ET PLAN DE GESTION DEPUIS 2018**

Après un rappel des enjeux et objectifs à long terme du plan de gestion opérationnel qui a été validé en 2017, M. HOUILLIER dresse le bilan des actions mises en œuvre depuis cette validation et M. EL MANKOUCH présente les moyens de gestion mobilisés entre 2019 et 2021 sur chaque objectif.

### **Objectif « Préserver les habitats naturels dunaires »**

Mme DUCHEMIN interroge sur la possibilité de réintroduire du pâturage dans les dunes. M. HOUILLIER indique que cette action est déjà en cours, puisqu'il existe 5 enclos de pâturage fixes dans la dune aujourd'hui (Siouville-Hague, Héauville, Mât des Soldats et Calvaire à Biville, RNN de la Mare de Vauville) ; un enclos temporaire est également installé depuis 2 ans au printemps au niveau de la pinède de Vasteville. La principale difficulté de cette opération est liée au problème de contention des animaux dans les dunes. Il est nécessaire d'installer des clôtures, souvent coûteuses et avec un certain impact paysager.

M. COUILLARD évoque la difficulté de contenir les plantes ligneuses dans la dune, l'action pastorale des animaux n'étant pas toujours suffisante. Il faut souvent accompagner le pâturage d'actions préalables de broyage de la végétation et travailler autant que possible avec des chèvres.

L'existence des dunes étant relativement récente (6 000 ans), Mme. DEDIEU demande si leur évolution est rapide. Lors des derniers siècles, le pâturage par des animaux sauvages et la présence de sable nu liée au climat maintenaient les dunes dans un état peu boisé, il n'y avait quasiment pas de boisement spontané. La situation a évolué surtout au XXe siècle.

### **Objectifs « Améliorer la fonctionnalité et le caractère naturel des cours d'eau » et « Préserver un réseau de dépressions humides intradunaires de qualité »**

M. LEYMARIE rappelle que les interventions sur les cours d'eau se font de concert avec le service GEMAPI de la CAC, et M. THOMAS précise que le programme de travaux sur la Hague, établi à la suite d'un diagnostic global en 2019, débute pour 8 cours d'eau, dont le Grand Douet.

M. FIDELIN renchérit sur la grande richesse naturelle des zones humides. Mme MAGGLIOCCA insiste sur le fait que le site détient une particularité remarquable : la ripisylve du Grand Douet, avec une aulnaie spontanée, constitue un habitat naturel très rare, qui plus est en situation de dunes (cas unique). C'est un habitat qu'il convient de préserver en bon état, car sa restauration est impossible une fois qu'il est dégradé.

Mme DUCHEMIN fait part d'un risque de confusion possible dans l'emploi de la couleur bleue pour désigner à la fois des zones humides sur les cartes et pour désigner les périmètres d'intervention du Conservatoire du littoral. Ce choix correspond à une norme nationale qu'il n'est pas évident de modifier.

### **Objectif « Conserver la qualité paysagère caractéristique du site »**

Cet objectif ne suscite pas de commentaire.

### **Objectifs « Concilier les usages tout en assurant la sécurité du public et le respect du site » et « Faire prendre conscience des enjeux du site à la population locale et aux visiteurs »**

Il est actuellement interdit de faire du feu dans le massif dunaire, en raison du risque d'incendie dans la pinède, et des explosifs potentiellement enfouis dans le sable.

Mme LAPPREND évoque la nécessité de revoir les différentes réglementations existantes sur les dunes, car certains arrêtés municipaux ne sont plus valides. Une mise à jour s'impose, d'autant plus qu'il faut tenir compte des nombreux usages, comme l'équitation. M. FRIGOUT met en garde sur le nombre croissant de camping-cars.

M. BINET invite à anticiper les nouveaux usages pouvant apparaître sur les dunes : survol de drones, VTT à assistance électrique, fat bikes...

Concernant les dépôts de déchets, il est rappelé que la tendance est plutôt à l'enlèvement des poubelles, ce qui incite les visiteurs à repartir avec leurs poubelles. Cela a été testé sur différents sites naturels et montre des résultats positifs.

Mme DUCHEMIN propose de recourir à des stagiaires pour pallier le manque de moyens pour la mise en œuvre des suivis naturalistes. Le CREPAN reçoit chaque année de nombreuses demandes de stages, qui pourraient être réorientées vers le SyMEL. M. EL MANKOUCH répond que le SyMEL reçoit également de nombreuses candidatures, mais que le nombre de stagiaires susceptibles d'être accueillis est contingenté et ne peut être dépassé.

M. MERCIER demande si le Conservatoire du littoral et le SyMEL disposent de conventions de partenariat avec les principaux organismes naturalistes de la région (Conservatoire Botanique National, Groupe Mammalogique Normand, Groupe Ornithologique Normand...). En effet, il existe différentes conventions de partenariat avec ces organismes, permettant d'améliorer les connaissances sur les sites. De plus, la DREAL et le CBN s'associent pour la réalisation des cartographies d'habitats des sites Natura 2000.

### **LANCEMENT DE LA REVISION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS DE 2001**

La réunion se poursuit par la présentation par Mme VASSEUR de l'évaluation du Document d'Objectifs Natura 2000 validé en 2001. L'évaluation menée sur le fond, la forme et la mise en œuvre du document, a permis de faire émerger des recommandations pour l'élaboration du prochain DocOb : disposer d'un diagnostic de site complet, préciser les objectifs à long terme et les objectifs opérationnels, préciser les modalités techniques et les contributeurs attendus des mesures de gestion à mettre en œuvre, prévoir l'évaluation dès le début de la démarche...

La révision du DOCOB est envisagée à partir de 2023, elle s'appuiera sur des groupes de travail et des entretiens bilatéraux. Une attention particulière sera portée à l'articulation avec les autres démarches en cours sur le territoire : plans de gestion de la Réserve Naturelle et des dunes, DOCOB marin, Opération Grand Site, Géoparc...

### **PERSPECTIVES A COURT ET MOYEN TERMES POUR LA GESTION : AMENAGEMENTS, TRAVAUX, ETUDES...**

M. HOUILLIER présente les perspectives pour le site pour les 3 prochaines années : la plupart des actions seront poursuivies (restauration et entretien des dépressions humides, conduite de pâturage, sensibilisation du public, suivis naturalistes...), et quelques nouveaux projets sont proposés :

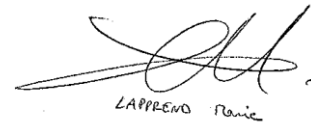
- mise en place d'une signalétique informative aux entrées de site
- requalification de l'accès au site depuis l'ancien terrain de football de Héauville
- rétablissement de la continuité écologique du Grand Douet
- réduction de l'emprise de la pinède de Vasteville
- renaturation d'une partie de l'ancienne piste militaire de Vasteville.

M. FIDELIN rappelle que ces projets avaient déjà été mentionnés lors d'une précédente rencontre en 2020 et interroge sur la mise en œuvre effective de ces projets. Les moyens humains et financiers disponibles obligent à hiérarchiser les actions, mais un calendrier pourra être défini avec les communes afin de fixer les priorités.

Au sujet de l'intervention prévue sur la pinède (abattage de 400 pins), il sera nécessaire de communiquer sur l'intérêt de l'opération pour la biodiversité (les aiguilles de résineux conduisent à une stérilisation des sols) et pour réduire le risque incendie. M. VATTIER précise qu'une intervention sur des zones boisées depuis moins de 30 ans, comme c'est le cas ici, ne requière pas d'autorisation de défrichage. Par contre, sur les zones boisées depuis plus de 30 ans, il en faut une assortie de mesures compensatoires sous forme de replantation.

M. FRIGOUT interroge sur la présence de ragondins sur le site, notamment sur la mare de Vauville. Le Département de la Manche s'est acquitté d'importantes charges pour lutter contre l'espèce. Le ragondin est effectivement très présent sur la Réserve Naturelle Nationale de la Mare de Vauville et peut être à l'origine de problèmes sanitaires (dégradation de la qualité de l'eau) et écologique (dégradation de berges ; des opérations de régulation sont entreprises avec des piègeurs locaux, dans la mare et aux alentours. Sur le reste du massif dunaire, l'espèce ne pose pas de problèmes.

Mme LAPPREND remercie l'ensemble des participants pour leur contribution active et lève la séance.



LAPPREND Marie